Travaux Personnels Encadrés : Les inégalités sociales et spatiales en Nouvelle-Calédonie. Comment ont évolué les inégalités sociales et spatiales entre Kanak et non-Kanak depuis les Accords de Nouméa ?

Numéro d'inventaire : 2022.1.2
Auteur(s) : Chloé Duperron
Maé Baur
Type de document : manuscrit, tapuscrit
Période de création : 1er quart 21e siècle
Date de création : 2017
Matériau(x) et technique(s) : papier
Description : Dossier relié
Mesures : hauteur : 29,7 cm ; largeur : 21 cm
Mots-clés : Baccalauréats
Lieu(x) de création : Poindimié
Autres descriptions : Langue : Français
ill. en coul.
ill.
couv. ill. en coul.
Nombre de pages : 43

Les inégalités sociales et spatiales en Nouvelle-Calédonie

Comment ont évolué les inégalités sociales et spatiales entre Kanak et non-Kanak depuis les Accords de Nouméa ?

DUPERRON Chloé
BAUR Maé

Les inégalités
1ère économique et sociale

Lycée Antoine Kéla, Poindimié, 2017.

1

Tableau
Population des communautés entre 1976 et 2009

	1976		1989		1996		2009	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Européenne	50 757	38,1	55 085	33,6	67 151	34,1	71 721	29,2
Indonésienne	5 111	3,8	5 191	3,2	5 003	2,5	3 985	1,6
Kanak	55 598	41,7	73 598	44,8	86 788	44,1	99 078	40,3
Ni-Vanuatu	1 050	0,8	1 683	1	2 244	1,1	2 327	0,9
Tahitienne	6 391	4,8	4 750	2,9	5 171	2,6	4 985	2
Vietnamienne	1 943	1,5	2 461	1,5	2 822	1,4	2 357	1
Wallisienne-Futunienne	9 571	7,2	14 186	8,6	17 763	9	21 262	8,7
Autre asiatique	2 812	2,1	642	0,4	856	0,4	1 857	0,8
Autre			6 577	4	6 829	3,5	2 566	1
Non déclarée					2 209	1,1	2 867	1,2
Plusieurs communautés							20 398	8,3
Néo-Calédonienne							12 177	5
Total	133 233	100	164 173	100	196 836	100	245 580	100

Source : ISEE

C/ Inégalités face à l'emploi

Tableau 2
Évolution des rapports des chances relatives non-Kanak / Kanak dans l'accès à l'emploi

	1996		2004		2009	
	15-64 ans	20-30 ans	15-64 ans	20-30 ans	15-64 ans	20-30 ans
En emploi						
Odds Ratios	2,8	3,3	2,1	2,3	2,1	3,4
Odds Ratios conditionnels	1,5	2,1	1,2	1,5	1,2	1,9
Emploi continu (non occasionnel ou saisonnier)						
Odds Ratios	4,9	4,1	n.d.	n.d.	3,6	3,0
Odds Ratios conditionnels	2,5	2,5	n.d.	n.d.	1,9	1,9
Salarié en CDI						
Odds Ratios	1,8	1,6	n.d.	n.d.	1,2	1,5
Odds Ratios conditionnels	1,5	1,5	n.d.	n.d.	1,3	1,4
Cadres, professions intellectuelles supérieures						
Odds Ratios	6,1	6,3	n.d.	n.d.	4,8	5,4
Odds Ratios conditionnels	1,7	1,7	n.d.	n.d.	1,4	1,7

Lecture : en 2009, un non-Kanak âgé de 15 à 64 ans a 4,8 fois plus de chances qu'un Kanak d'occuper un emploi de cadre ou d'exercer une profession intellectuelle supérieure. En contrôlant pour l'âge, le sexe, la province de résidence et le diplôme, ce rapport est de 1,4.
Champ : en emploi : population des 15-64 ans ou des 20-30 ans ; pour les différentes catégories d'emploi : population active occupée ou population des 20-30 ans actifs occupés (bien que le fait d'être salarié ou à son compte puisse répondre à des logiques différentes, nous conservons les travailleurs indépendants. Grâce à l'existence d'un statut de travailleur indépendant spécifique à la Nouvelle-Calédonie, ce statut est en effet très répandu en Nouvelle-Calédonie).
Source : Isee, Recensements 1996, 2004 et 2009.

L'accès aux postes d'encadrement demeure limitée pour les Kanak. En 2009, on dénombre à peine un millier de cadres Kanak. Ces emplois cadres concernent quatre fois plus souvent les non-kanak (13%) que les kanak (3%) et les professions intermédiaires sont occupées à 30% par les Kanak. Mais, l'écart homme/femme est beaucoup moins important chez les kanak que les non-kanak.

Des mesures liées à la formation professionnelle avaient également été envisagées dès 1989 pour rééquilibrer ethniquement les postes à responsabilité en Nouvelle-Calédonie. L'opération « 400 cadres », renommée aujourd'hui « Cadres Avenir », devait accomplir ce miracle en dix ans. Pourtant, cette stratégie d'investissement social n'a pas encore eu tous les effets escomptés. En 2009, un jeune non-kanak avait toujours 5,4 fois plus de chances d'exercer une profession de cadres qu'un jeune kanak (contre 6,3 en 1996). Avec 69% de

Aux îles Loyauté, la quasi-totalité (94 %) des habitants appartiennent à la communauté Kanak. Les Européens, deuxième communauté de la province, représentent seulement 2 % de la population totale. En province Nord, la communauté Kanak regroupe 70 % de la population, celle des Européens 12 % et 6 % des habitants déclarent appartenir à plusieurs communautés. Cependant, il y de grandes différences entre les deux côtes : dans les communes de la côte est, les Kanak représentent 86 % de la population contre 53 % sur la côte ouest.

En province Sud, les Européens sont les plus nombreux (33 %), suivis des Kanak (26 %) et des Wallisiens et Futuniens (11 %). C'est aussi la province où la diversité des communautés est la plus importante, particulièrement dans le Grand Nouméa, qui regroupe les deux tiers de la population calédonienne totale, mais où résident 84 % des communautés autres que Kanak.

Population des différentes communautés d'appartenance de Nouvelle-Calédonie en 2009 et 2014

Communauté d'appartenance	2009		2014	
	Effectif	%	Effectif	%
Européenne	71 721	29,2	73 199	27,1
Indonésienne	3 985	1,6	3 859	1,4
Kanak	99 078	40,3	104 958	39,1
Ni-Vanuatu	2 327	0,9	2 568	1,0
Tahitienne	4 985	2,0	5 608	2,1
Vietnamienne	2 357	1,0	2 506	0,9
Wallisienne et Futunienne	21 262	8,7	21 926	8,2
Autre : asiatique	1 857	0,8	1 177	0,4
Autre	2 566	1,0	3 428	1,3
Plusieurs communautés	20 398	8,3	23 007	8,6
"Calédonienne"	12 177	5,0	19 927	7,4
Non déclarée	2 867	1,2	6 604	2,5
Ensemble	**245 580**	**100,0**	**268 767**	**100,0**

Source : Insee-Isee, recensements de la population

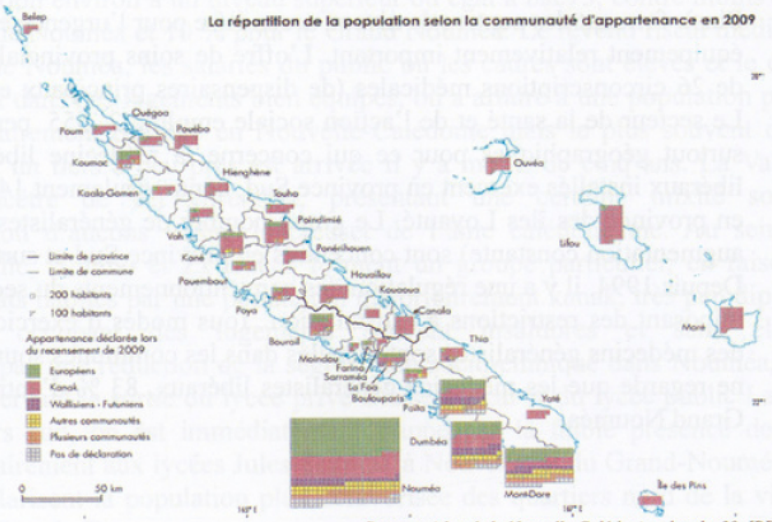

Source : Atlas de la Nouvelle-Calédonie, planche 29, IRD édition, 2012